



Rennes, le 29/11/2021

## **Communiqué de presse**

### **RÉSEAU TRANSEUROPEËN DE TRANSPORTS (RTE-T) : LE PÔLE METROPOLITAIN LOIRE BRETAGNE SE FELICITE QUE LE GOUVERNEMENT DEFENDE L'INSCRIPTION DU PORT DE BREST DANS LE RESEAU CENTRAL**

Les élus du Pôle Métropolitain Loire-Bretagne se félicitent de l'engagement confirmé par le Gouvernement français de défendre auprès de la Commission Européenne la demande d'intégration du port de Brest au réseau central du RTE-T à l'occasion de sa révision.

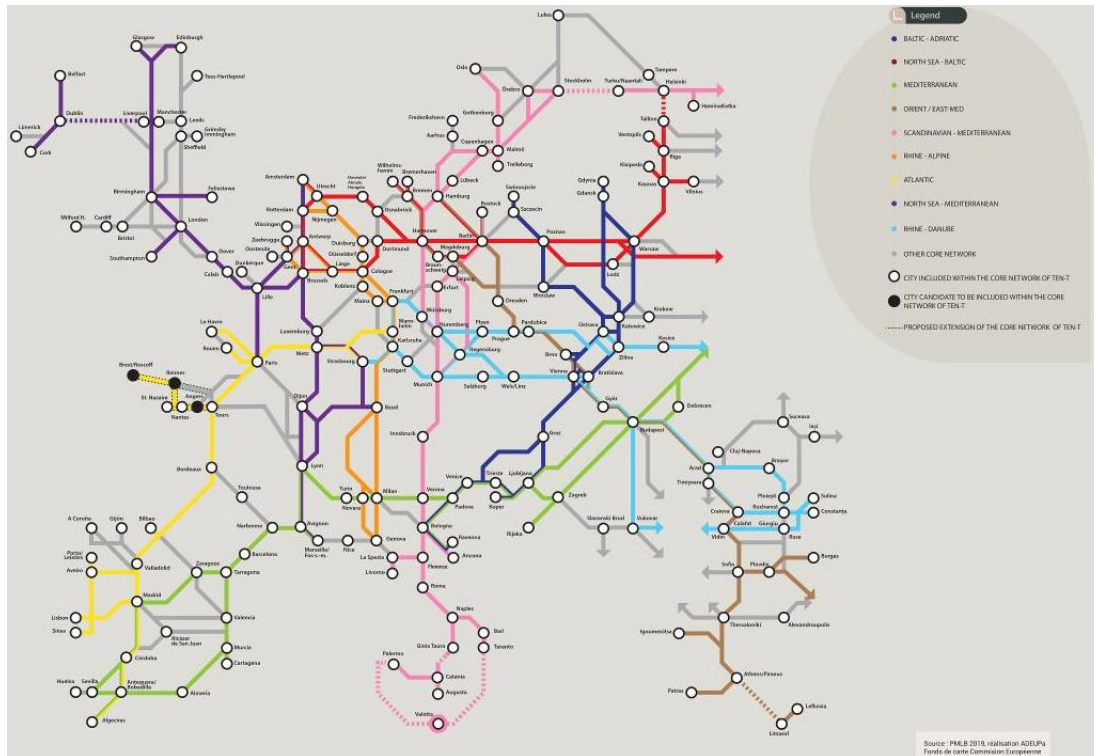
Par un courrier du 16 mai dernier, Nathalie APPÉRÉ, Présidente de Rennes Métropole, Christophe BECHU, Président d'Angers Loire Métropole, François CUILLANDRE, Président de Brest Métropole, et Johanna ROLLAND, Présidente de Nantes Métropole, intervenaient auprès de M. Jean CASTEX, Premier ministre, pour le raccordement du grand Ouest aux axes majeurs de transports européens à travers son inscription dans le RTE-T, le schéma qui identifie les liaisons stratégiques (ou "corridors") à l'échelle de l'Union Européenne, et dont la révision arrive aujourd'hui à terme.

Le soutien du gouvernement français à l'inscription des ports Brest-Roscoff au réseau central du RTE-T est une excellente nouvelle. Ce classement permettra à Brest-Roscoff de s'inscrire dans les itinéraires de circulation majeurs et de bénéficier des financements européens pour renforcer ses atouts et sa contribution au développement d'un transport maritime décarboné.

Par ailleurs, les élus du PMLB réaffirment leur volonté que le gouvernement porte également l'inscription des nœuds urbains de Brest, Rennes, Nantes et Angers dans le réseau central auprès de la Commission Européenne. Cette inscription permettra d'accompagner le projet de Liaisons ferroviaires Nouvelles Ouest Bretagne - Pays de Loire (LNOBPL), et plus largement les politiques ambitieuses en faveur d'une mobilité bas carbone que les métropoles et communautés urbaines d'Angers, Brest, Nantes, Rennes développent pour répondre aux besoins de leurs usagers, d'aujourd'hui et de demain.

En effet, les élus du PMLB appellent de leurs vœux l'extension du corridor Atlantique jusqu'à la pointe bretonne. Cela répond non seulement à la nécessité d'améliorer l'accessibilité du grand Ouest, dans un contexte marqué par la mise en œuvre du Brexit, mais aussi à celle de développer une armature structurante pour les dessertes régionales et interrégionales d'un vaste territoire particulièrement dynamique.

**Projet d'inscription des ports de Brest et Roscoff au réseau central du Rte-t et d'extension du corridor atlantique du MIE transmis à la Commission Européenne et à Jean Castex, Premier ministre, les 5 et 16 mai 2021.**



### **Le Pôle métropolitain Loire-Bretagne en bref...**

Créé en 2012, le Pôle métropolitain Loire-Bretagne est une structure de coopération entre Angers Loire Métropole, Brest Métropole, Nantes Métropole et Rennes Métropole, soit un territoire de 104 communes et 1 650 000 habitants. Le périmètre de coopération Loire-Bretagne s'est construit sur des sujets stratégiques sur lesquels agglomérations et métropoles entendent se positionner ensemble en vue de contribuer au développement équilibré et à l'attractivité des territoires du grand Ouest à l'échelle nationale et internationale : accessibilité, développement économique, transition écologique.

→ Télécharger le [courrier au Premier Ministre - mai 2021](#)

→ Télécharger la [carte en haute définition](#)

## **Contacts**

### **Services presse**

Bruno DOS SANTOS | Angers Loire Métropole - 02 41 05 40 67 - [bruno.dossantos@ville.angers.fr](mailto:bruno.dossantos@ville.angers.fr)  
Laurent BONNATERRE | Brest métropole - 02 98 00 82 05 - [laurent.bonnaterre@brest-metropole.fr](mailto:laurent.bonnaterre@brest-metropole.fr)  
Séverine RANNOU | Nantes Métropole - 02 40 41 67 06 - [severine.rannou@nantesmetropole.fr](mailto:severine.rannou@nantesmetropole.fr)  
Chloé JAMIN-LEGEAY | Rennes Métropole - 02.23.62.22.34 - [c.jamin-legeay@rennesmetropole.fr](mailto:c.jamin-legeay@rennesmetropole.fr)

### **PMLB**

Jennifer CHERUEL | Déléguée générale - 02 99 86 60 20 - [jennifer.cheruel@pmlb.fr](mailto:jennifer.cheruel@pmlb.fr)